



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° 20191014-DCEDVEANNUL

AN01220191014425

Le Président du Centre de Gestion de l'AVEYRON

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de Gestion de l'AVEYRON,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Madame la Préfète de l'AVEYRON

Transmis

Au Représentant de l'Etat

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à RODEZ le 14 octobre 2019

Monsieur Maurice BARTHELEMY
Président

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V01218043228001	Adjoint technique principal de 2ème classe	V12180138 - Plus de détail	Erreur matérielle (doublon)	Temps non complet	Mairie de Vabres-l'Abbaye 12400 Vabres-l'abbaye		N.C
V01218052832001	Infirmier en soins généraux de classe normale	V12180258 - Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	Communauté des Communes du Plateau de Montbazens 12220 MONTBAZENS		N.C
V01218052832002	Infirmier en soins généraux de classe normale	V12180258 - Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	Communauté des Communes du Plateau de Montbazens 12220 MONTBAZENS		N.C